



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien au secteur aéronautique

Question au Gouvernement n° 2945

Texte de la question

SOUTIEN AU SECTEUR AÉRONAUTIQUE

M. le président. Nous poursuivons avec des questions portant sur des thèmes économiques et sociaux. La parole est à M. Jean-Luc Lagleize.

M. Jean-Luc Lagleize. Le transport aérien mondial – compagnies aériennes, aéroports, industriels maîtres d'œuvre et sous-traitants – est touché de plein fouet par la crise du Covid-19. Environ 95 % des avions, dans le monde, sont cloués au sol. Dans la région Occitanie, en particulier en Haute-Garonne, Airbus est le plus gros employeur de cette filière industrielle de pointe qui subit aujourd'hui un coup de frein brutal. Autour de Toulouse, ce sont 50 à 100 000 emplois qui pourraient être détruits d'ici à quelques mois. Vous l'aurez compris, si cette filière plonge, nous allons au-devant de conséquences économiques et sociales dramatiques.

Le ministre de l'économie et des finances a annoncé des mesures sans précédent pour sauver Air France-KLM : 7 milliards d'euros de prêts garantis par l'État, et c'est tant mieux. Mais il faut aussi sauver la filière aéronautique, depuis les grands groupes jusqu'aux PME : c'est la seule filière industrielle française à contribuer positivement, pour plus de 30 milliards d'euros, à la balance commerciale.

Nous devons donc transformer cette crise en occasion, unique, d'aller plus vite et plus fort en concevant de grands programmes, comme au temps du lancement de l'A320. Il faut aller plus vite et plus fort vers une décarbonisation du secteur aérien. Il faut aller plus vite et plus fort vers une transformation numérique de l'outil industriel, encore une fois depuis les grands groupes jusqu'aux entreprises de taille intermédiaire – ETI – et aux PME. Il faut aller plus vite et plus fort en lançant un nouveau fonds d'investissement dédié, type Aerofund, pour irriguer toute la filière.

Dans ce contexte de crise inédit, face aux soutiens massifs que les États-Unis et la Chine apportent à leurs propres constructeurs, quels moyens comptez-vous employer pour sauver toute notre filière aéronautique et pour préserver le savoir-faire de nos PME et de nos ETI des appétits chinois – et, à Toulouse, on sait ce que sont les appétits chinois ? *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes MODEM et LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

M. Marc Le Fur. Qui est au Sénat !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances. Vous avez raison, monsieur le député : l'aéronautique est une filière de premier ordre en France. Nous sommes le seul pays, avec les États-Unis, à être capable de construire de A à Z un avion et à disposer de tous les corps de métier et de toutes les compétences nécessaires. Vous avez également raison de noter que, dans un contexte

où l'aviation commerciale est particulièrement touchée et où les programmes d'investissements sont par conséquent réduits à presque rien, c'est l'ensemble de la filière aéronautique qui est affectée.

Qu'avons-nous fait, depuis quelques semaines ? D'abord, qu'il s'agisse du secrétariat d'État chargé des transports, du ministère des armées ou du ministère de l'économie et des finances, nous avons été immédiatement au contact des acteurs de cette filière pour les accompagner dans trois directions.

La première a consisté à prendre les mesures d'urgence nécessaires. De ce point de vue, l'instauration du chômage partiel a permis de sauver des compétences rares qu'il faut parfois dix ans pour acquérir dans le secteur aéronautique.

Ensuite, nous entendons accompagner la reprise du travail dans des conditions sanitaires irréprochables, ce qui a nécessité de longues discussions avec les organisations syndicales et avec les entreprises. Il s'agissait en effet de trouver le juste équilibre pour reprendre le travail et répondre à la demande mondiale, puisqu'on continue de produire dans les autres secteurs.

Enfin, il faut préparer la suite. Bruno Le Maire a déclaré hier souhaiter l'élaboration d'un plan de relance pour la filière aéronautique, un plan de soutien à la mesure des enjeux auxquels nous sommes confrontés. Il est trop tôt pour en dessiner parfaitement les contours. Il n'en reste pas moins que nous poursuivons trois objectifs : le premier, vous l'avez mentionné, c'est d'assurer la compétitivité de la filière en investissant dans l'industrie du futur ; le deuxième, c'est la transition écologique : nous sommes les meilleurs dans ce domaine et nous devons continuer à creuser cet avantage concurrentiel ; enfin, nous devons peut-être accompagner certaines reconversions – nous y travaillons et réunirons demain le comité stratégique de filière. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Lagleize](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2945

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 mai 2020](#)